

L'ORGUE

Revue indépendante

ISSN 1660-3508

Rédaction, édition et administration :

François Widmer 4, ch. de la Criblette CH-1091 Grandvaux
tél. +41 (0)21 799 29 53 Courriel : Francois.Widmer@unil.ch
(sans ç cédille !)

Rédacteur adjoint :

Georges Cattin 1, ch. des Collèges CH-2340 Le Noirmont
tél. et fax +41 (0)32 953 11 79

Abonnement annuel (quatre numéros trimestriels) :

Suisse	:	28.- francs	
Europe	:	20.- euros / 32 francs	
ccp	:	10 - 33073-6	«Revue L'ORGUE»
		Postfinance	CH-1631 Bulle

N° 3/2006

Septembre 2006

Sommaire

Un éditorial prosaïque... par François Widmer	2
<i>In memoriam</i> Hans Gugger (1921-2006) François Widmer	5
Quelques tuyaux sur l'orgue... par Philippe Laubscher	9
Bernard Reichel, un musicien humaniste Myriam Tétaz-Gramegna	18
L'orgue d'Yverdon-les-Bains (1766-2007) présenté par Guilhem Lavignotte, titulaire	20
Quelques partitions Bärenreiter présentées par Brigitte Alzieu	36



L'orgue du temple d'Yverdon-les-Bains¹.

Une présentation par Guilhem Lavignotte, organiste titulaire.

L'an dernier, la Manufacture de Saint-Martin NE a décroché un mandat d'un évident intérêt : la vaste reconstruction décrite par l'article qui suit. Tout facteur chargé d'un tel travail pourrait cependant se permettre d'être perplexe, car tout ne fut pas admirable dans l'histoire de cet instrument.

La promesse a été déterminante de respecter son esthétique sonore qui, reconnaissons-le, ne manque ni de charme ni d'intérêt (pour l'essentiel : Tschanun 1926). Mais il faut préciser que ses sonorités sont de couleur plutôt pastel et le tutti pas véritablement éclatant, ce qui rappelle que la manufacture genevoise n'a jamais rien eu d'un «Cavaillé-Coll helvétique». La conception sonore, qu'il y a tout lieu de respecter, n'en est toutefois en rien minimisée. Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement - le choix ayant été déterminant de reprendre la quasi-totalité du matériel sonore - si l'on considère que tous les tuyaux ont évidemment leurs paramètres déjà bien établis ?

¹ L'auteur remercie les Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains (Madame Catherine Guanzini) pour les nombreux documents rendus disponibles. Les renseignements et commentaires reçus de la Manufacture de Saint-Martin NE ont également été très utiles.



Si la perplexité peut être de mise, c'est essentiellement en raison de ce que le «recul» (huit décennies) nous permet de considérer, à savoir un évident manque de logique dans l'utilisation de l'espace et un certain irrespect de l'intégrité du buffet (1926; on vous passe les détails). Les experts et conseillers de l'époque ont d'ailleurs aussi eu leur part de responsabilité dans ce genre de travaux, tout comme le fait que les sommiers à coulisses furent activés pneumatiquement (puis électriquement dès 1982).

Sans aucune hésitation, la toute prochaine reconstruction intérieure honorerà les principes hérités de la facture classique, dont la traction mécanique, lesquelles obligent à plus de rigueur, de simplicité et de logique. Ce travail demande non seulement persévérance et respect, mais également une certaine dose d'humilité.

Il faut reconnaître que la Manufacture Tschanun a marqué en notre pays l'organologie de la première moitié du 20^e siècle. La firme avait été fondée à Genève en 1873 par Bernard Tschanun (1838-1916), et fut reprise en 1903 par ses fils Gustave (1878-1964) et Adolphe (1880-1943)¹. L'instrument d'Yverdon restera donc un témoin durable de cette entreprise.

gc + fw

Construction de l'orgue au 18^e siècle.

Le temple d'Yverdon-Les-Bains fut construit entre 1753 et 1757 sur l'emplacement de l'église médiévale Notre-Dame, dont ne subsiste aujourd'hui que le clocher et les stalles. Entre 1761 et 1765, une souscription publique lancée par le Conseil de la Ville permit de couvrir les frais de la construction d'un orgue. Trois facteurs furent contactés, dont le fameux **Samson Scherrer** (1698-1780), qui avait déjà suggéré en 1760 d'acquérir l'orgue du «Grand Temple» de Lausanne (la cathédrale), pour proposer ensuite de construire un instrument neuf s'en inspirant, mais de taille

¹ C'est le premier nommé qui sera le plus connu, s'occupant des relations avec la clientèle, des projets et des plans d'exécution, ainsi que de l'harmonisation. Adolphe fut quant à lui le technicien de la maison, construisant les consoles et dirigeant les montages.

plus modeste¹. Il était en concurrence avec **Alexandre Speisegger**² - mentionné comme ayant travaillé avec son père Johann Conrad à la construction des orgues de Morat (1748), Neuchâtel (Temple-du-Bas³ et Collégiale, dès 1749) et Schaffhouse - ainsi qu'avec **Adrien-Joseph Potier**² (parfois aussi dénommé, selon les auteurs, Joseph-Adrien Pottier). Ce facteur natif des Flandres françaises (Lille) avait signé l'orgue de Moudon en 1764, et on recense à ce jour - en pays bernois - ses orgues de Thoune (1765), d'Hilterfingen (1766) et d'Aarberg (1767). Le 31 mai 1766, le choix du Conseil de la Ville d'Yverdon se porta sur Potier, qui depuis 1755 était installé à Burkheim am Rhein (Pays de Bade; cela explique peut-être pourquoi l'esthétique des buffets Potier est inspirée tout à la fois des styles français et d'Allemagne du Sud)⁴. Le devis présenté par Potier établit un orgue de 19 jeux, avec 48 notes aux claviers (CD-c'') et 19 notes au pédalier (CD-g°). En voici la composition :

GO : Montre 8', Bourdon 8', Prestant 4', Flûte douce 4', Quinte majeure 2 2/3', Doublette 2', Larigot 1 1/3', Fourniture 3 rgs 1', Cornet 3 rgs (c').

Positif dorsal : Bourdon 8', Principal 4', Superoctave 2', Suavial 2' (la présence de ces deux 2' semble étonnante), Quinte mineure 1 1/3', Cymbale 2 rgs 1'.

Pédale : Bourdon 16', Octavebasse 8', Fourniture 2 rgs 2', Basse de Trompette 8'.

Le 15 novembre 1766, Henri Tschuphauser⁵ et Dominique Martinetty, doreurs et sculpteurs demeurant à Fribourg, signent contrat avec la Ville d'Yverdon pour les dorures du buffet. Le 17 décembre de la même année, Joseph Moser (1731-1792), facteur d'orgues et menuisier, bour-

¹ L'instrument Scherrer de la cathédrale de Lausanne (33 jeux) y avait été installé par l'organier en 1733, sans que cela eût été requis, ce qui explique que la facture ne fut réglée qu'en 1763 ! Entre-temps, le facteur essaya de le vendre ailleurs. L'orgue neuf proposé pour Yverdon comptait quant à lui 19 jeux.

² Les dates de naissance et décès ne sont connues ni pour Alexandre Speisegger, ni pour Adrien-Joseph Potier. Les ateliers de Johann Conrad Speisegger (1699-1781) furent repris par son fils Johann Heinrich (1751-1831), frère cadet d'Alexandre. Celui-ci fut en fait davantage connu comme organiste, en particulier à Neuchâtel.

³ Alexandre Speisegger fut en fait le premier titulaire de cet instrument (13 jeux sur 1 clavier/pédalier). Il y ajouta lui-même un *Kronpositiv* de 5 jeux en 1752 déjà. Ainsi complété, l'orgue fut installé en 1818 à la collégiale de Saint-Imier JB par Daniel Monnier, facteur d'orgues à Dombresson NE. Il y fut remplacé en 1905 par Friedrich Goll, qui conserva le magnifique buffet (lequel fut détruit en 1930).

⁴ Voir l'ouvrage de Hans Gugger *Die Bernischen Orgeln*, Historischer Verein des Kantons Bern, 1978, en pp. 61-62.

⁵ Cet artisan venait de collaborer avec le facteur Potier lors de la construction de l'orgue d'Hilterfingen BE. Cet instrument fut éliminé en 1889, l'expert Carl Locher ayant déclaré trois ans plus tôt qu'il n'était plus digne de l'église, ni des paroissiens, ni même du pasteur. Il en subsiste fort heureusement une photographie.

geois de Fribourg¹, est choisi par la Ville d'Yverdon pour la construction des buffets du Positif et du Grand-orgue, certainement selon les plans de Potier. L'instrument une fois terminé, il est vraisemblable que Potier conserva momentanément son atelier à Yverdon pour y construire l'orgue d'Aarberg BE, d'une dizaine de jeux (Hans Gugger, *op. cit.*).

Le 1er août 1767, le Conseil de la Ville organise un concours pour le poste d'organiste auquel participent M. Krafft, organiste à Colmar, S. Pfannenschmied et M. Tapray de Neuchâtel, ainsi que M.J.H. Gründler, organiste à Thoune². Ce dernier sera choisi fin septembre 1767, mais en fait il ne restera en service que quelques mois.

En 1777, le nouvel organiste Ghiotto intervient déjà sur l'instrument pour «mettre en jeu quelques registres des orgues qui sont dérangés.» On pense à couvrir l'orgue pour éviter qu'y entre de la poussière, et on signale également les interventions des horlogers Pilet et Piaget pour de menues réparations.

Une lente dégradation de l'état de l'instrument au 19^e siècle.

En 1816, le facteur d'orgues neuchâtelois Daniel Monnier est mandaté pour réparer les soufflets, et «remettre en jeu 32 tuyaux qui ne parloient point.» Il se plaint ensuite que la Ville ne le paie pas suffisamment pour le travail accompli sur les orgues qu'il a «démontées et retenues dans toutes leurs parties [...], retenu tous les tuyaux et les avoir tous remis au ton.»

En 1831, l'organiste fait observer que «le jeu de l'orgue est en désaccord et a besoin de réparations». On écrit alors au facteur réputé Aloys Mooser (1770-1839), de Fribourg, qui répond qu'il ne peut pas venir avant une année car il est surchargé de travail (l'édification du grand orgue de Saint-Nicolas, qui dura de 1824 à 1834). Finalement, l'organiste d'Yverdon propose de faire le travail lui-même avec un manœuvre. Le 22 juin 1860, Joseph Savoy (1792-1876)³, facteur à Attalens FR, remet en état l'instrument pour 500 francs, et 50 francs supplémentaires lui sont remis «pour avoir fourni un registre pour l'orgue du temple.» À ce prix-là, il ne devait pas s'agir d'un jeu neuf !

Charles Blanchet (1833-1900), l'organiste de Saint-François à Lausanne, intervient en qualité d'expert le 6 mai 1877 en vue d'une restauration complète de l'instrument par le facteur Jean-Joseph Savoy. Dans son rapport de réception de l'orgue restauré daté de décembre 1877, Blanchet exprime sa satisfaction quant à «l'excellence irréprochable des bois et à la bonne qualité des tuyaux neufs.» L'année suivante, une convention

¹ Il s'agit du père d'Aloys Mooser cité plus loin. Pour se différencier de son père, Aloys écrivit toujours son patronyme avec deux «o».

² Fils de Jean Gründler, organiste «officieux» de la cathédrale de Lausanne dès 1743, et titularisé en 1771.

³ Joseph Savoy avait reçu sa formation chez Aloys Mooser. Ses fils Jean-Joseph (1822-1883) et Antoine (1827-1876) furent aussi facteurs, après avoir complété leur formation auprès de Friedrich Haas à Lucerne.

est passée avec le facteur fribourgeois afin qu'il installe des claviers neufs, remplace au pédalier le jeu de Basse de Trompette par un Basson de 16' (ou 8' ?), et enfin adoucisse «le son criard du Flageolet du Positif.»¹ La Municipalité offre au facteur les jeux et les claviers anciens. La composition de l'orgue remanié par Jean-Joseph Savoy est alors la suivante :

GO : Montre 8', **Flûte 8'**, Bourdon 8', **Viole de Gambe 8'**, Prestant 4', Flûte 4', **Quinte 2 2/3'**, Doublette 2', Cornet.

Positif : **Flûte douce 8'**, Bourdon 8', **Salicional 8'**, Montre 4', **Flûte pointue 4'**, Superoctave 2'.

Pédale : Bourdon 16', Octave basse 8', Fourniture 2', **Basson 16' (8' ?)**.

Les jeux notés en gras sont de Savoy (tuyaux acquis vraisemblablement auprès de la firme lucernoise Goll), qui a éliminé un nombre équivalent de jeux originels². Le nombre total de jeux reste en effet inchangé pour chaque plan sonore, par rapport à la composition Potier (GO : 9; Positif : 6; Pédale : 4). Les sommiers n'ont donc probablement pas été modifiés, mais on note à regret, notamment, la disparition des mixtures des claviers manuels. Il est probable que les tuyaux qui portent encore aujourd'hui la marque de la Manufacture Goll soient des vestiges des travaux de Jean-Joseph Savoy en 1877.

Transformation de l'orgue en 1926 par les facteurs Tschanun.

En 1911, la paroisse demande une participation financière à la Commune pour l'achat d'un orgue neuf et, en 1912, une association est créée afin de collecter les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet. La Grande Guerre passe et l'on ne se remet véritablement au travail qu'en 1923, lorsque l'expert autoproclamé Ernst Schiess³ fournit un premier rapport⁴. On nomme une Commission formée d'Ernst Graf (organiste du Münster de Berne et qui avait recommandé Ernst Schiess), de Charles Fallier (alors organiste du «Temple français» du Locle et futur titulaire à la cathédrale de Lausanne) et de Paul Benner (organiste du Temple du Bas à Neuchâtel et directeur du Chœur mixte d'Yverdon).

En mars 1925, l'architecte des Monuments historiques Otto Schmidt classe (enfin) le buffet de l'orgue au rang de monument historique alors que, chose curieuse, le reste de l'édifice avec les stalles et les cloches l'avait déjà été en 1900.

¹ On ne sait si cela concerne en fait le Superoctave ou le Suavial.

² Fort curieusement, la Quinte 2 2/3' de Potier a donc été remplacée par une autre Quinte équivalente (qui d'ailleurs existe encore à ce jour, typique de la facture «industrielle»; il n'y a pas de confusion possible).

³ Un Soleurois qui s'installa à Berne dans les années 1930.

⁴ Ce n'est qu'en 1966 que la Commission fédérale des Monuments historiques nomma un «expert d'orgues» (*Konsulent für Orgelfragen*), en la personne de Jakob Kobelt (1966-1987). Rudolf Bruhin lui succéda en 1988. Avant cette officialisation de la fonction, Ernst Schiess eut une influence notable sur le monde de l'orgue, en particulier au canton de Berne, mais aussi en Suisse romande.

Les projets/devis de cinq manufactures ont été retrouvés dans les archives de la paroisse. En voici la liste :

1. Celui de la maison Gustave & Adolphe Tschanun (Genève) propose un instrument de 46 jeux répartis sur trois claviers et pédalier. Les frères Tschanun considèrent les tuyaux anciens comme de trop médiocre qualité pour être réutilisés dans l'orgue neuf.
2. Le devis de la Manufacture Th. Kuhn (Männedorf ZH) précise que garder les jeux anciens n'est pas souhaitable dans la mesure où cela signifierait qu'il faudrait harmoniser les jeux neufs en conformité avec le matériel ancien. Cela conduirait à construire un instrument réduit sur le plan de la richesse de sa palette sonore.
3. Celui de la Manufacture Henri Wolf-Giusto à Fribourg.
4. Le projet de la Manufacture Goll & Cie de Lucerne.
5. Le devis de l'entreprise Hærpfer¹ de Boulay en Moselle (France).

Mais l'expert Ernst Schiess, dans un rapport de 1924, vante en fait les qualités du matériel ancien entendu à Yverdon (bien que de nombreux jeux aient donc malheureusement disparu en 1877). Il considère cet instrument comme l'un des plus beaux de Suisse en raison de «...sa tonalité pleine et chantante, unie à une grande douceur. Ces surprenantes qualités sonores proviennent des causes suivantes : l'orgue est à très basse pression (60 mm), et tous les jeux sont placés sur sommiers à gravures.» On lit encore plus loin : «Le remplacement de cet orgue par un instrument moderne équivaudrait à changer un Stradivarius contre un violon de bazar.»

On reconnaît en ces lignes, de toute évidence, un expert connaisseur et compétent en matière d'orgue ancien, dans la lignée de la tradition française (ré)inaugurée entre autres organistes par Alexandre Guilmant et Joseph Bonnet, s'inspirant notamment de la Réforme alsacienne d'Albert Schweitzer et d'Émile Rupp. La Commission, dès lors consciente de la valeur de l'instrument, mettra comme condition d'attribution du contrat de la restauration/reconstruction le respect et l'incorporation du matériel ancien.

Les rapports avec la Manufacture Kuhn semblent tendus; la Commission déclare que les orgues Tschanun ont «une clarté latine» alors que ceux de la maison Kuhn seraient «nébuleux et criards». Il s'ensuit que le marché est attribué aux frères Tschanun en janvier 1925. Louis Vierne, organiste de Notre-Dame de Paris, sera contacté sitôt après, à la suggestion de Gustave Doret². Il s'exprime très (trop ?) favorablement, après

¹ La manufacture, d'un certain renom, avait été fondée en 1863 par Nicolas Dalstein et Johann-Charles Hærpfer. Leurs fils respectifs leur succédèrent, et la raison sociale Dalstein-Hærpfer subsista jusque vers 1920. Une dénomination double réapparut en 1946, du fait d'une nouvelle collaboration (Hærpfer-Erman), et l'entreprise se maintint jusqu'en 1997.

² Un Vaudois alors célèbre, directeur dès 1904 de l'Opéra comique à Paris.

examen du projet Tschanun : *Le projet proposé par le facteur est parfait en tous points; il prouve que ce constructeur a étudié très judicieusement la chose, de manière à faire absolument cadrer son travail avec l'instrument actuel. Je suis convaincu que, si les travaux sont exécutés d'après ce plan, l'orgue d'Yverdon, tout en prenant de l'ampleur, conservera son caractère primitif, ce qui est une excellente chose. (...)*

Le buffet du Grand-orgue est prolongé sur l'arrière afin d'y placer la Pédale et le Récit expressif, nouveau plan sonore de l'instrument. Afin de dissimuler au maximum la boîte expressive, le buffet du Grand-orgue est surélevé de près de 50 cm et le plancher de la tribune abaissé de 6 cm. Le buffet du Positif est également agrandi en profondeur, sur l'arrière, d'une trentaine de cm, et le buffet principal reculé dans les mêmes proportions. Les facteurs Tschanun s'inspireront des désirs de la Commission au sujet de la conservation du matériel ancien, s'astreignant même à la confection (à neuf) de sommiers mécaniques à gravures. La traction sera toutefois mixte, les soupapes étant mues pneumatiquement.

En raison d'une dévaluation du franc français, les fournisseurs parisiens de tuyaux sont assaillis de commandes de l'étranger et la firme genevoise peine ainsi à se faire livrer. Tschanun exprime de plus sa difficulté à trouver des artisans capables de réaliser des sommiers à coulisses. Ernst Schiess menace alors la firme genevoise des sanctions financières prévues dans la convention en cas de non-respect des délais ! Le 30 septembre 1926, les travaux prendront du retard une nouvelle fois du fait d'un incendie s'étant déclaré dans le bureau de direction de la manufacture. Les nouvelles orgues seront finalement inaugurées au cours du culte du dimanche 9 janvier 1927. En voici la composition :

GO : Bourdon 16', **Montre 8'**, **Bourdon 8'**, Cor de chamois 8', Gambe 8', **Prestant 4'**, **Flûte 4'**, *Quinte 2 2/3'*, **Doublette 2'**, Fourniture 4 rgs 1 1/3', **Cornet (f°)**, Cor 8' (anche).

Positif : *Flûte douce 8'*, **Bourdon 8'**, *Salicional 8'*, **Montre 4'**, **Super-octave 2'**, *Flûte 4'*, Nasard 2 2/3', Cymbale 3 rgs 1', Cromorne 8'.

Récit expressif : Bourdon 16', Flûte harmonique 8', Fugara 8', Salicet 8', Voix céleste 8', Suavial 4', Flûte traversière 4', Piccolo 2', Fourniture 2-3 rgs 2', Sesquialtera 2 rgs (en emprunt de la Fourniture), Basson 16', Trompette harmonique 8', Basson-Hautbois 8', Clairon 4'.

Pédale : Flûte 16¹, Soubasse 16', Basse douce 16' (Bourdon 16' du Récit), Principal 8', Bourdon 8', Violoncelle 8' (Salicet du Récit), Cor de nuit 4', Sesquialtera 2 rgs, Basson 16², Trompette 8'.

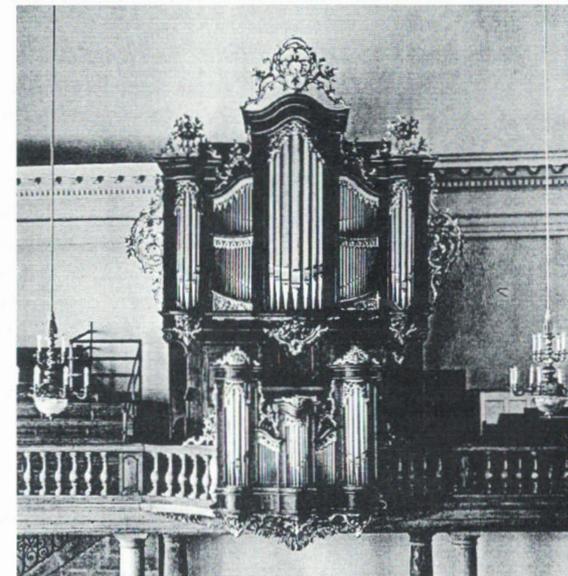
- **En gras :** jeux de Potier intégralement conservés.

1 Dans le devis, il était question d'une Contrebasse 16'. Selon le vocabulaire de la facture française, Flûte et Contrebasse ne sont en aucun cas des jeux analogues, la Contrebasse pouvant être considérée comme un Principal étroit.

2 Ce jeu neuf aurait mérité la dénomination de Bombarde (le Basson de Savoy ne fut pas repris).

- **En gras italique :** jeux partiellement empruntés aux façades de Potier.
- Typographie normale : jeux de Tschanun.
- *En italique :* jeux supposés de Goll installés par Savoy en 1877.

Le facteur lausannois Francis Gruaz effectue un relevage 22 ans plus tard, en 1949. Afin de procéder à une remise en état de l'instrument, les sommiers sont ouverts et les soupapes nettoyées. Dans un courrier de la fin 1957, F. Gruaz informe la Municipalité que l'orgue aurait besoin d'une «remise à neuf». Dix ans plus tard, en 1967, 400 francs lui sont accordés afin de remettre la machine pneumatique en état. Le Pasteur Jean Stooss, organologue, écrit un rapport à la demande de la Ville d'Yverdon, dans lequel il relève la défectuosité de la machine pneumatique et les problèmes de houppelements¹ au Positif.



L'orgue d'Yverdon tel que reconstruit par la Manufacture Tschanun

1970-1982, électrification de la transmission.

Pour donner suite à une motion de l'avocat et conseiller communal Me Robert Liron, datée du 5 février 1970, des rapports d'expertises et des devis sont demandés par la Ville en vue de la restauration de l'instrument². La Manufacture de Grandes Orgues de Genève propose deux

¹ Houppement : inégalité dans le son produit par un tuyau d'orgue où le vent n'arrive pas sous une pression régulière (*Dictionnaire pratique et historique de la musique* par Michel Brenet; Éditions Armand Colin, Paris, 1926).

² Le motionnaire agit en fait à la demande du Conseil de paroisse, qui se plaint de l'humidité exigée pour maintenir l'orgue en état, mais qui produit de nombreux dégâts sur les vitraux et le mobilier du temple.

versions d'orgues neufs reprenant une bonne partie du matériel existant, alors que la Manufacture Kuhn propose la reconstruction de l'orgue Potier de 1766, avec toutefois l'adjonction de 5 jeux neufs afin d'élargir le répertoire pouvant y être interprété. Les manufactures Füglistner et Neidhardt & Lhôte proposent toutes deux des versions d'environ 35 jeux comportant des éléments neufs, et réutilisant des jeux de l'orgue Tschanun et l'intégralité du matériel Potier.

De leur côté, les Monuments historiques représentés par le professeur Alfred Schmid exigent dans un rapport de 1973 «...un retour à la disposition originale de l'orgue Potier. La Confédération n'entrera en matière pour une subvention que si les orgues retrouvent leur forme et leur expression primitives.» Ils exigent «une restauration soignée de parties originales et une reconstruction fidèle des éléments manquants à l'aide du contrat détaillé de 1766.» Jakob Kobelt, expert fédéral, tempère quelque peu le rapport Schmid en acceptant l'idée d'un orgue Potier «agrandi» afin de satisfaire aux exigences de la vie culturelle du Nord vaudois, dans laquelle il constate que l'orgue a pris une place notable. «La reconstruction de la disposition primitive de l'orgue Potier permettra de jouer uniquement cet instrument de 1766. Les augmentations offriront par contre la possibilité de jouer un répertoire plus large [...] et elles ne porteront pas atteinte à l'orgue original.»

Le 5 juillet 1978, la Commission apprend que les Monuments historiques ne financeraient que le 66% de la somme globale d'une telle restauration. Claude Reutter, alors organiste titulaire, défend le caractère historique du matériel de Tschanun et explique que la Suisse a dix ans de retard en matière de classement (Tschanun non classé). Le 28 janvier 1980, la Manufacture Kuhn établit pour une somme de 166'000 francs un devis de mécanisation intégrale de l'instrument et divers autres travaux. La Manufacture de Genève établit quant à elle un devis au montant total de 189'050 francs, essentiellement pour l'électrification de l'instrument (en conservant les sommiers Tschanun) et des modifications sonores. L'ingénieur Ali Chappuis établit que le poids à exercer sur les touches en cas de mécanisation serait de 500 g alors que «avec l'électricité, on peut faire tous les touchers voulus.»¹ C'est cette démonstration qui fera pencher la balance en faveur de l'électrique en se passant du subside fédéral, mais en étant alors plus libre de conserver et de sauvegarder le matériel Tschanun, comme préconisé par le titulaire Claude Reutter.

L'orgue est donc électrifié et quelques changements sonores mineurs apparaissent : on ajoute à la mixture du Grand-orgue un rang supplémentaire 1 1/3' dans l'aigu. Au Positif, la Cymbale est refaite à neuf et le Salicional 8' est remplacé par un Larigot 1 1/3'. À la Pédale, une Fourniture «Manufacture de Genève» remplace la Sesquialtera de Tschanun, et

¹ La résistance estimée des touches s'expliquait par un certain surdimensionnement des soupapes de 1926, mues pneumatiquement avec suffisamment de force.

une grosse Flûte 32' est élaborée électriquement à partir de la Flûte 16' (en quinte sur elle-même dans la première octave, et reprise à l'octave inférieure dès c°; cela a été possible du fait que ce jeu avait son sommier propre). Le travail est terminé pour la Fête des Rameaux 1982.

1997-2007, nouvelle étape de l'histoire de notre instrument.

En 1997, le système électrique commence à montrer quelques fatigues qui annoncent un déclin inéluctable. Il devient de plus en plus difficile de trouver des petits moteurs de rechange (tirage des jeux) quand ceux qui sont en place rendent l'âme; dès lors, certains jeux ne peuvent être tirés que partiellement ou plus du tout. Certaines matières cartons (!) utilisées lors de précédentes restaurations laissent passer l'air; les houppelements et les problèmes de vent évoqués par le pasteur Jean Stooss dans les années 1960 ne sont toujours pas résolus malgré la mise en place d'anti-secousses un peu partout. La traction électrique vieillissante provoque une émission amorphe du son de sorte que l'organiste à l'impression de piloter un «trois tonnes». Le Positif posé en aplomb sur la tribune penche dangereusement vers l'avant et il devient nécessaire de consolider la tribune.

Le 10 novembre 1997, l'expert fédéral Rudolf Bruhin conclut dans son rapport qu'un simple relevage serait trop coûteux pour le résultat obtenu, et ne suffirait pas à assainir l'instrument. Comme en 1912, une association est alors créée afin de récolter des fonds pour la restauration de l'orgue et une motion est déposée au Conseil communal. L'affaire fut rondement menée par Mme Irène Keller, présidente, et - en 2005 déjà - l'association peut s'enorgueillir d'apporter à la Commune le 65% de la somme nécessaire aux travaux. L'association a pu compter sur la Fondation CEPY (Caisse d'épargne et de prévoyance d'Yverdon-les-Bains), la Loterie romande et des dons privés souvent très généreux. Songeons en effet à cette dame qui a donné presque chaque année 1'000 francs de sa poche, et à un autre très bienveillant donateur qui nous a légué la bagatelle de 100'000 francs! Que tous ceux qui ont donné pour l'orgue d'Yverdon soient ici très chaleureusement remerciés. N'en déplaise à certains, l'orgue reste un puissant média de la Foi et l'on est prêt à donner pour lui afin d'en témoigner, de sorte qu'il puisse en témoigner à son tour.

En ce qui concerne les Autorités, nous exprimons notre reconnaissance à la Municipalité et au Conseil Communal de la Ville d'Yverdon-Les Bains pour leur soutien permanent au projet de restauration de l'instrument, ainsi que pour leur large participation financière.

Un contrat est signé en 2005 avec la Manufacture de Saint-Martin NE, connue pour ses qualités de respect du matériel ancien, ainsi que pour ses compétences remarquées notamment lors de la restauration de l'orgue de la cathédrale de Fribourg et de celui de la famille Alain (Romainmôtier). Dans son devis du 23 juin 2004, la Manufacture propose de mettre en valeur le buffet de Potier en séparant par un passage de 90 cm le buffet du Grand-orgue de 1766 de celui de 1926. Le buffet ancien sera ainsi à nouveau fermé sur l'arrière par une paroi rigide, afin que le son puisse être émis intégralement vers l'avant, ce qui n'était plus le cas depuis 1926. Une console en fenêtre plus respectueuse du style du buffet remplacera la console Tschanun et ses pastilles multicolores. Le Récit expressif et la Pédale seront évidemment à nouveau disposés dans le buffet arrière dévolu à la partie 1926. La composition sonore actuelle sera pour l'essentiel conservée, soit les matériels de 1766, de 1877 et de 1926. Les tuyaux de façade de 1766 (GO et Positif), en grande partie muets depuis 1926, seront ressuscités, et les mixtures modifiées dans les années 1980 restaurées et recomposées¹. Les sommiers actuels n'offrant pas la garantie nécessaire, ils seront intégralement refaits, à gravures et à coulisses comme ceux de Tschanun, mais en traction directe. La soufflerie sera refaite à neuf afin de mettre un terme aux problèmes de vent connus depuis plus d'un siècle. Les buffets de Potier du Grand-orgue et du Positif nécessiteront passablement d'interventions, sans oublier des retouches aux dorures. Une traction mécanique (de type «suspendu» pour les trois claviers) remplacera le système électrique défaillant.

L'orgue d'Yverdon-les Bains : une histoire très banale.

L'histoire de notre orgue d'Yverdon-Les-Bains est semblable à celle de beaucoup d'autres instruments. La décadence du style artistique à la chute de l'Ancien régime s'accompagne d'un désintérêt pour l'orgue et sa facture. L'orgue classique est chez nous pillé en 1877 par la mode anti-mixtures qui juge ces sonorités barbares. En 1926, l'orgue d'Yverdon reçoit une révolution symphonique tardive à une époque néoclassique naissante où, en règle générale, la facture n'est pas en sa plus grande forme. La mécanique intégrale est remplacée par le nec plus ultra de l'époque qu'est encore la transmission pneumatique. Dans les années 1980, la machine pneumatique arrivant à bout est remplacée par de l'électrique, un mal nécessaire afin d'éviter de justesse l'intervention

¹ Après les reprises (recoupes) appropriées, la Fourniture du GO et le Plein-jeu du Récit termineront en 5 1/3' + 4' + 2 2/3' + 2', et la Cymbale du Positif (par nature plus brillante) en 4' + 2 2/3' + 2' + 1 1/3'.

irréversible de la mode «baroque sinon rien». Mais un orgue historique en fait neuf à 90% n'aurait-il pas déjà été désuet ? La dernière mode chasse toujours la précédente en s'estimant supérieure, dénonçant les dégâts commis par les devanciers mais en commettant les mêmes méfaits avec les mêmes méthodes. En 1924 l'expert Ernst Schiess nous parla de la poésie pleine et chantante des sonorités de Potier, expert éclairé grâce auquel nous devons d'avoir conservé le matériel du 18e siècle. En 1980 c'est avec raison qu'on décida de défendre l'esthétique Tschanun, parce que de toute évidence il suffit d'écouter pour se rendre compte de la qualité de ce facteur, du moins en son instrument d'Yverdon : une redoutable batterie d'anches à la française dans la pure tradition, des gambes romantiques allemandes d'une grande stabilité, tantôt colorées, tantôt douces, et des flûtes chantantes. Au Récit, une progression harmonique bien romantique et une Sesquialtera qui nous fait penser à Albert Schweitzer jouant un choral orné de Bach; le tout associé au matériel de Potier minutieusement conservé.

L'orgue d'Yverdon connut ses révolutions de manière tardive : 1926 pour sa période symphonique et 1981/82 pour son électrification. Des interventions tardives qui permirent un certain recul dans le jugement porté aux interventions antérieures, de sorte que nous possédons encore ce qui devait être de toute évidence sauvé au cours de l'histoire de cet instrument. Cependant, il faut évidemment regretter l'intervention mutilante et aveugle de Jean-Joseph Savoy d'Attalens en 1877, avec notamment la suppression des mixtures, et dont l'apport de quelques tuyaux Goll ne saurait nous consoler.

Aujourd'hui comme en 1980, nous voulons défendre la globalité de l'histoire de notre instrument, et en particulier le travail des Tschanun effectué en 1926. Nous voulons aussi défendre le concept de valeur historique pour les instruments de style néoclassique et leur musique. Tous les orgues néoclassiques de Suisse et de Navarre ne méritent sans doute pas un combat. Cependant, certains instruments en valent la peine parce que leur charme est indéniable. Ne surestimons pas nos capacités présentes en matière de goût et de facture; si le travail d'un facteur passé possède de la poésie, c'est déjà beaucoup et donc laissons-le vivre. Prenons conscience qu'il nous faut conserver des témoins parlants et vivants des années 1920 à 1960; les témoignages écrits disent la lettre mais pas toujours l'esprit.

Nous vous donnons rendez-vous en novembre 2007 pour l'inauguration de l'instrument restauré.



Annexe : composition adoptée pour la reconstruction (2007) de l'orgue d'Yverdon-les-Bains (43 jeux) :

Grand-orgue I, C-g'''

Bourdon	16'
Montre	8'
Bourdon	8'
Gemshorn	8'
Gambe	8'
Prestant	4'
Flûte	4'
Quinte	2 2/3'
Doublette	2'
Fourniture 4 rgs	1 1/3'
Cornet 5 rgs (f°)	8'
Cor (anche)	8'

Récit expressif III, C-g'''

Bourdon	16'
Flûte harmonique	8'
Fugara	8'
Voix céleste (c°)	8'
Suavial	4'
Flûte octaviane	4'
Piccolo	2'
Sesquialtera 2 rgs	2 2/3' + 1 3/5'
Plein-jeu 3-4 rgs	2'
Basson	16'
Trompette	8'
Clairon	8'
Hautbois	8'

Positif dorsal II, C-g'''

Flûte douce	8'
Bourdon	8'
Montre	4'
Flûte conique	4'
Nasard	2 2/3'
Octave	2'
Tierce	1 3/5'
Larigot	1 1/3'
Cymbale 4 rgs	1'
Cromorne	8'

Pédale C-f'

Flûte	16'
Soubasse	16'
Principal	8'
Bourdon	8'
Principal	4'
Sesquialtera 2 rgs	5 1/3' + 3 1/5'
Basson	16'
Trompette	8'

II/I, III/I, III/II; I/P, II/P, III/P; Tremblants Positif et Récit.
Combinateur électronique (256 combinaisons).

Les jeux repris de Potier, même partiellement, sont indiqués en **gras**.
Tous les jeux du Récit sont de Tschannun, ce qui confère à ce plan sonore
une évidente homogénéité.
